

Ressources pour les enseignants et les formateurs en français des affaires

Auto-formation : Comprendre
l'environnement économique

Crédit : *Joëlle Bonenfant*
Jean Lacroix

Notion : L'épargne

Les ménages renoncent parfois à certaines consommations immédiates et **épargnent** une partie de leur revenu disponible pour acquérir, dans le futur, une voiture, un logement, etc.

1. Définition de l'épargne.

L'épargne est constituée de la partie du revenu disponible des ménages qui n'est pas consacrée à une consommation immédiate, qui n'est pas consommée. Les économistes la considèrent comme une **consommation différée** dans le temps.

Elle se calcule comme suit :

$$\text{Épargne} = \text{Revenu disponible} - \text{Consommation}$$

Le **taux d'épargne** exprime la part du revenu disponible qui est épargnée. Il se calcule ainsi :

$$\text{Taux d'épargne} = \frac{\text{Épargne}}{\text{Revenu disponible}} \times 100$$

2. Les raisons de l'épargne.

Plusieurs raisons incitent l'individu à épargner :

- avoir une réserve, une **épargne de précaution** pour se prémunir contre les risques potentiels et les aléas de la vie (chômage, maladie, accident...).
- se **constituer un patrimoine** pour disposer d'un complément de revenus, léguer un capital à ses descendants ou ne plus payer de loyer (dans le cas de l'achat d'une résidence principale par exemple).
- réaliser une **épargne préalable** et **avoir des liquidités** en vue d'effectuer une dépense de consommation importante dans un futur proche (croisière, voiture...).
- réaliser une **épargne de spéculation** pour acquérir des titres (actions...) en espérant les revendre à la hausse et obtenir une plus-value.

3. Les formes de l'épargne.

On distingue deux catégories d'épargne :

- **l'épargne financière** qui comprend les moyens de paiement (billets, pièces, comptes chèques, etc.) et l'ensemble des placements financiers des ménages (assurance-vie, actions, obligations, SICAV, livrets d'épargne, dépôts à terme...).

L'épargne conservée sous forme de billets et pièces, qui ne font pas l'objet d'un placement productif, s'appelle **thésaurisation** ou, dans la langue courante, le "**bas de laine**".

- **l'épargne non financière** avec, principalement, l'investissement immobilier (achat de logement).

L'épargnant va arbitrer entre ces différentes formes d'épargne en fonction de paramètres tels que la **liquidité**, la **sécurité** ou la **rentabilité**.